

RECOMMANDATIONS

ADOPTÉES

ú ú ú ú úú ú ú ú úú ú ú úú ú ú ú ú

29^e Congrès fédéral *spécial*

ú ú ú ú úú ú ú ú úú ú ú úú ú ú ú ú

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

25, 26 et 27 novembre 2009

40 *ans*
1969-2009



POINT 5 MODIFICATION AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Que le congrès fédéral spécial adopte l'amendement proposé à l'article 5 de nos statuts et règlements.

COMPOSITION DES COMITÉS

Que le congrès fédéral spécial procède à l'ajout d'un poste supplémentaire pour chacun des comités suivants, selon les modifications à la composition des comités adoptées par le bureau fédéral :

- *École et société*
Ajout d'un poste de toute provenance, réservé jusqu'en 2012 à une personne en provenance d'un syndicat nouvellement affilié.
- *Action internationale*
Ajout d'un poste de toute provenance.
- *Précarité*
Ajout d'un poste de toute provenance, si possible réservé jusqu'en 2012 à une personne du syndicat des Teacher's Assistant de McGill, qui est non regroupé.

POINT 8 RÉPONSE SYNDICALE À LA CRISE

Que le congrès fédéral spécial de la FNEEQ :

- Invite les syndicats à diffuser largement les positions adoptées par le Conseil confédéral de la CSN sur les finances publiques ;
- Mandate ses représentantes et ses représentants, lors des débats à venir sur ces questions :
 - § pour faire valoir la nécessité d'atténuer le caractère régressif de la TVQ, notamment en élargissant la liste des produits de base qui en sont exemptés;
 - § pour faire valoir l'importance de renforcer le caractère progressif de l'impôt et l'importance de hausser les impôts sur les profits des entreprises;

Semer



- § pour faire valoir que l'horizon de cinq ans, imposé par le gouvernement pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire, doit être remis en question ;
- § pour faire valoir que l'électricité fait partie du panier des services jugés essentiels;
- Adhère à la *Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation*;
- Invite la CSN à proposer, lors d'un conseil confédéral, une réflexion sur les actions à privilégier pour susciter les débats sociaux nécessaires compte tenu de la crise financière et économique.
- Invite la CSN à proposer, lors d'un conseil confédéral, un plan d'action pour développer le mouvement social de résistance face à la crise économique.

POINT 12 QUESTIONS DE PRIVILÈGE

NO 1 - CAMPAGNE DES 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Que la FNEEQ appuie la déclaration de la *Campagne des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes* et invite ses syndicats à la diffuser et à participer activement à cette campagne qui culmine avec la chaîne humaine qui aura lieu le 6 décembre.

NO 2 - SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Que le congrès fédéral spécial de la FNEEQ appuie le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal dans sa lutte pour la qualité de l'enseignement, pour l'amélioration des conditions de travail, pour la stabilisation de l'emploi, pour une rémunération équivalente à celle de leurs collègues du Regroupement et pour la reconnaissance du travail syndical.

Semer



SYNDICATS EN CONFLIT

Que le congrès fédéral spécial appuie la lutte du **Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Roi du Coq Rôti – CSN**, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.

Que le congrès fédéral spécial appuie la lutte du **Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d’hébergement des Laurentides – Du Boisé Sainte-Thérèse (CSN)**, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.

Que le congrès fédéral spécial appuie la lutte du **Syndicat des travailleurs de l’information du Journal de Montréal - CSN**, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.

POINT 15 PROPOSITIONS RÉFÉRÉES PAR LE CONGRÈS DE MAI 2009 :**POINT 15.1 - PROPOSITION 4.1 :*****SUR LA RELÈVE ET LA VIE SYNDICALE***

Que le congrès modifie le nom du comité fédéral sur la précarité en *comité fédéral sur la précarité, la relève et la vie syndicales* et mandate ses représentantes et ses représentants :

- de poursuivre le plan d’actions et les efforts dirigés vers la précarité, la relève et son intégration ainsi que la vie syndicale ;
- de publier le plus tôt possible le document de bienvenue à la FNEEQ, en tenant compte des résolutions adoptées par le congrès à cet égard ;
- de produire un numéro spécial de la revue *Carnet* comme outil de soutien à la relève et la vie syndicales, qui permettrait aussi de constituer un document de base pour la tenue d’une session de formation sur le rôle, la fonction, la contribution et les objectifs de l’action syndicale au Québec d’aujourd’hui.

Semer

POINT 15.2 - PROPOSITION 4.2 :

POUR VALORISER LE MILITANTISME DES ENSEIGNANTES

LE CONGRÈS DEMANDE À SES REPRÉSENTANTES ET SES REPRÉSENTANTS AINSI QU' AUX SYNDICATS, LE CAS ÉCHÉANT :

- de poursuivre le travail de compilation du taux de présence des femmes dans les structures et les instances syndicales et fédérales ;
- de viser à hausser et à renforcer la présence des femmes dans les structures et les instances des syndicats et de la fédération, notamment en ce qui concerne la fédération, par le biais des pratiques suivantes :
 - § *en identifiant, auprès des syndicats et des femmes, les obstacles à cette participation, et les pratiques pouvant lever ces obstacles, notamment en ce qui a trait à la conciliation famille travail ;*
 - § *en produisant un ensemble de moyens (outils de sensibilisation, suggestions de pistes d'action) pour les syndicats ;*
 - § *en organisant des débats, à l'intérieur de chaque regroupement, sur la conciliation famille travail;*
 - § *en organisant des sessions de formation pour les nouvelles militantes enseignantes;*
- de favoriser, plus largement, l'implication des femmes dans la vie citoyenne.

POINT 16 MOUVEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE

Que la FNEEQ appuie la campagne « *COMPTE À REBOURS* » du *Mouvement pour une démocratie nouvelle* en vue d'obtenir un projet de loi satisfaisant sur la réforme du mode de scrutin d'ici juin 2010, et invite ses syndicats à faire de même.

Semer



POINT 17 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION AU HONDURAS

Que le congrès fédéral spécial reçoive le rapport de la délégation au Honduras et adopte un don en action internationale de 1 000 \$ à la *Coalition syndicale de résistance contre le coup d'État au Honduras*.

Point 19 BUDGET**19.1 POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPLACEMENTS**

Que le congrès fédéral spécial adopte la nouvelle politique de remboursement des déplacements qui sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010, avec l'amendement suivant :

§ Que les déplacements en vélos soient aussi remboursés au même montant que le Bixi.

Amendement no 2

Que la FNEEQ ne rembourse pas les déplacements en automobile lorsqu'elle nolisera un autobus, à moins d'un handicap.

Amendement no 3

Plutôt que d'acheter des crédits de carbone, que la FNEEQ les calcule et verse une contribution équivalente à des organismes luttant pour l'environnement.

MOTION DE RÉFÉRENCE

Que le congrès fédéral spécial adopte une motion de référence des amendements 2 et 3 au comité santé sécurité et environnement en vue d'un débat au conseil fédéral.

19.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Que le congrès fédéral spécial adopte les prévisions budgétaires révisées pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011.

Semer

